

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50. Vol. X. No. 52. Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins. Tout semestre commencé se paie en entier. Toute communication doit être affranchie. On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 25 DECEMBRE 1879

## AVIS PUBLIC

est par le présent donné qu'en vertu de l'acte du Canada concernant les compagnies à fonds social, de 1877, des lettres patentes ont été émises sous le grand sceau du Canada, portant la date du premier jour d'octobre 1874, par lesquelles les actionnaires de la compagnie de lithographie Burland-Desbarats, constituant une corporation existante et valide dûment établie par lettres patentes, portant la date du quatrième jour de novembre 1874, et émises sous l'autorité de l'acte de 1869 concernant les lettres-patentes des compagnies à fonds social, et faisant le commerce de

### Gravures, de lithographie, d'imprimerie et de publications,

dans la cité de Montréal—ainsi que tous ceux qui pourraient ci-après devenir actionnaires de la dite compagnie, ont été incorporés, comme corps incorporé et politique, ayant succession perpétuelle et un sceau commun sous le nom de la

### Compagnie de lithographie Burland (limitée),

avec tous les droits et pouvoirs conférés par l'acte en premier lieu mentionné, et sujet à toutes les conditions et dispositions du dit acte, et dans le but de faire le commerce de

### Gravures, de lithographie, d'impressions et de publication

dans le Canada, avec un fonds total de **DEUX CENTSMILLE PIASTRES**, divisé en deux mille actions de cent piastres chaque.

Daté au bureau du Secrétaire d'État du Canada, ce troisième jour de novembre 1879.

J. C. AIKINS,  
Secrétaire d'État.

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## Noël! La messe de minuit! Le jour de l'An! Le jour des Rois!

Que de joies, d'émotions, de souvenirs et d'espérances dans ces mots! Quelle succession de jours et de fêtes mémorables, de jouissances pour le cœur religieux et sensible, pour l'enfant et le vieillard, pour tous les âges, tous les caractères! C'est le temps des grands mystères de la religion, des joies de la famille, du foyer domestique.

Noël! Noël! Depuis dix-huit siècles ce cri d'allégresse n'a cessé de retentir dans les capitales du monde civilisé comme dans les contrées les plus barbares, sous les voûtes des temples dorés comme dans la pauvre chapelle perdue au fond des bois. Partout, Noël avec ses chants joyeux, ses cérémonies touchantes et solennelles, éveille dans les âmes les nobles sentiments, les pensées salutaires. Partout, des millions de chrétiens agenouillés au pied des autels, adorent l'Enfant Jésus dans sa crèche et s'absorbent dans le souvenir du plus grand événement que le monde ait vu.

Que de poésie et de mystère dans cette crèche!

L'histoire du monde, la fin et le commencement de l'homme, sa chute et sa rédemption, la bonté et la grandeur de Dieu, tout est là. A genoux devant cette crèche, savants et philosophes, car elle seule renferme la solution des problèmes qui vous tourmentent, elle seule possède la vérité. A genoux riches et grands, puissants et petits—vous surtout qui avez besoin de consolations et d'espérances.

Après Noël, le premier jour de l'an arrive avec son joyeux cortège de plaisirs, de souhaits réciproques et fraternels, de douces surprises et de bénédictions—tout chargé de bonbons et d'étrennes pour les enfants, de présents pour la jeune fille, pour la mère et même la grand-mère.

Ce cher jour de l'an! Est-il désiré? Fait-il trouver les jours qui le précèdent longs? Il en est si peu qui n'attendent pas quelque chose de lui! Pourtant, il en est beaucoup à qui il n'apporte rien. Hélas! elles ne sont pas rares les familles qui n'auront pas de pain ce jour-là, si on ne leur en donne pas; il ne manquera pas de maisons où on aura froid et frain, où de pauvres femmes et de malheureux enfants pleureront, pendant qu'à côté régneront la joie et l'abondance.

Oh! prenons garde, au milieu de nos réjouissances, de fermer l'oreille au cri de la misère. Dans des temps d'infortunes comme ceux que nous traversons, il faut se priver, retrancher quelque chose de son superflu en faveur de ceux qui souffrent, faire sur son abondance une part pour les pauvres. Si chacun ne donnait que ce qu'il a de trop, tout le monde en aurait assez. Avons-nous jamais pensé à cela sérieusement?

Dans nos grandes villes, à Montréal surtout, il y a plus de misère qu'on ne croit, et ce ne sont pas toujours les pauvres en apparence qui souffrent le plus.

Voilà une fin bien triste pour un commencement si joyeux. Hélas! notre écrit, rempli de contrastes, n'est qu'un pâle reflet de la réalité.

L.-O. DAVÉ.

## ÇA ET LÀ

Les journaux français annonçaient avec regret, la semaine dernière, la mort de deux hommes estimés : l'hon. M. Lemaire, de Saint-Benoit, et M. Isidore Hurteau, de Longueuil, beau-père de M. Dansereau.

Pour se débarrasser de la multitude des gens qui veulent avoir des situations, le gouvernement local fait annoncer que personne ne pourra solliciter un emploi public sans avoir subi un examen et obtenu d'un chef de bureau un certificat constatant qu'on a besoin de quelqu'un.

*Le Canadien*, de Saint-Paul Minnesota, dit en parlant de la situation financière de la province de Québec :

Comment se fait-il que cette province contribue de si fortes sommes pour attirer l'immigration anglaise, en présence du fait navrant de l'émigration de sa population française!

On lit dans le *Nouveau Monde* à propos du projet de fédération de l'empire britannique dont on parle dans certains quartiers :

Deux objections décisives s'opposent à la réalisation de ce système : 1o. Actuellement, on ne peut forcer les milices coloniales à servir hors de chez elles, et ce privilège se trouverait nécessairement supprimé par la confédération qu'on propose, de sorte que nos soldats pourraient être envoyés jusqu'aux Indes pour se battre au profit d'intérêts qui ne les regardent pas. 2o. Il nous faudrait renoncer à l'avantage de légiférer comme bon nous semble en matière de tarif pour ne pas rompre l'unité de la politique commerciale, qui s'imposerait naturellement à tous les membres de cette union fédérale. Ainsi, nous aurions beaucoup à perdre et probablement rien à gagner par la mise en opération de ce régime.

La *Minerve* commentant certaines remarques du *Witness* qui constatait, il y a quelques jours, la facilité que montraient les Canadiens-français à apprendre l'anglais, protestait contre les abus qui menacent la langue française au milieu de nous.

Nous pourrions, disait-elle, citer nombre de familles canadiennes d'où le français est proscrit, et parmi ces familles s'en trouvent qui, il y a quinze ans, ne connaissaient que les premiers mots de la langue dont elles raffolent aujourd'hui. Il y en a même qui prononcent à l'anglais des noms aussi français que Durand, Lamoureux et Archambault (nous citons ceux-ci que pour exemple). Ailleurs, ce sont de braves parents canadiens qui se font un devoir d'enseigner, d'abord, l'anglais à leurs enfants. C'est l'unique moyen de leur donner une excellente prononciation anglaise. C'est une erreur et c'est un abus. La prononciation anglaise peut se prendre en même temps que l'exacte prononciation française. C'est plus qu'un abus, c'est un danger. Il arrive que pour prononcer bien en anglais, ces enfants parleront plus tard leur langue avec un accent britannique et s'il leur y a un accent quelque part, c'est, ce semble, la langue étrangère qui doit en souffrir. Qu'on veuille bien nous en croire, il ne messied pas à un Canadien de trahir, un petit peu, son origine par sa prononciation. Mais avec le nouveau système, voici ce qui arrive : Les enfants apprennent l'anglais, et viennent un malheur, ou certaines circonstances, qui les arrêtent dans leurs études et voilà des Canadiens transformés pour la vie en Anglais. Nous pourrions citer des exemples et de nombreux.

Ce qu'il y a de plus agaçant dans cette affaire, c'est que l'on paraît croire que parler anglais est de bon genre, aristocratique et qu'en parlant la

langue de Dickens on s'imprime un cachet de distinction. On ignore donc que depuis qu'elle existe, la langue française a toujours été, en Europe, par excellence, la langue du grand monde, la langue des cours et de l'aristocratie! En Angleterre, il n'est pas permis à un homme instruit de ne pas savoir le français. Ceux qui ont souvenance de ce qu'on appelle ici "le temps des officiers," se rappellent que presque tous les militaires anglais parlaient notre langue. Dernièrement, le *Saturday Review*, en parlant d'une traduction anglaise de la vie de Napoléon Ier, par Lanfrey, disait qu'elle ne voyait pas l'utilité d'une pareille traduction, attendu que la connaissance du français est tellement répandue dans les classes instruites en Angleterre, qu'on préfère lire dans l'original l'œuvre des écrivains français.

Mais les anglophones ignorent-ils que le français est la langue diplomatique de l'Europe, que tous les traités sont rédigés dans cette langue! Bismarck qui a voulu lui enlever cet honneur, a été obligé de signer le traité de Berlin rédigé en français. Et ce même Bismarck, complotant encore contre la France, négociait avec le chevalier Nigra, à Berlin, il y a deux ans. Après la clôture des négociations, il y a eu dîner où des santés furent portées à l'Italie, à l'Allemagne. De quelle langue s'est-on servi à ce dîner dont les convives étaient hostiles à la France et qui sortaient de préparer une alliance contre ce pays? Nos franco-phobes seront surpris de l'apprendre! Mais Bismarck et M. Nigra n'ont parlé que français. Lorsque l'an dernier le roi de Danemark donnait sa fille à un prince allemand, au déjeuner de nocce, il proposait la santé des nouveaux époux en langue française qui n'est pas assez distinguée pour quelques-uns de nos dandys! C'est en se servant de notre langue, que le représentant du roi d'Espagne, le duc de Baylen, demandait pour son maître à l'empereur d'Autriche la main de l'archiduchesse Marie Christine. Est-ce assez! Que nos élégants se détrompent, qu'ils acquiescent d'abord des connaissances, ensuite qu'ils apprennent leur langue et en approfondissent la merveilleuse souplesse et nous pouvons leur garantir qu'ils auront à leur disposition un merveilleux instrument pour faire valoir leur esprit et leur intelligence.

Le *Courrier de Montréal* publiait la semaine dernière un long article pour montrer que les Canadiens-français n'ont pas la part qui leur appartient dans la distribution du patronage public. Il disait que sur trois employés dans chaque bureau il y avait trois anglais, et il faisait voir la différence des salaires dans le tableau suivant :

RÉCAPITULATION.			
Départements.	Montants payés.		
	C.-Français.	Anglais.	
Bureau du Percepteur ...		\$5,600	
" de l'Inspecteur ...		2,400	
des préposés au débarrasement.....	\$3,150	7,900	
Bureau des magasins.....		5,000	
" de la grande salle (Long Room).....	4,850	6,800	
Bureau des statistiques... ..	1,000	3,200	
" de l'expédition... ..		1,200	
des Registres.....		1,400	
des Mesures.....	1,150	1,300	
du Surveillant des arrivages.....	600	1,000	
Bureau de garde-clefs... ..		1,100	
des mailles.....		600	
de l'Inspecteur des entrepôts.....		1,600	
Préposés aux arrivages et gardes-clefs.....	6,200	9,800	
Département de la Salle d'Examen.....		1,600	
Évaluateurs.....	4,500	6,300	
Bureau de l'Ingénieur....		1,300	
Emballleurs.....	2,000	1,000	
Bureau des billets.....	700		
	\$24,650	\$57,530	
		\$24,650	
Différence en faveur des Français.....		\$32,880	